



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 87 (1987), p. 125-133

Hélène Cuvigny

Un centaure provincial. À propos d'une lampe plastique d'Égypte [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

UN CENTAURE PROVINCIAL

À PROPOS D'UNE LAMPE PLASTIQUE D'ÉGYPTE

Hélène CUVIGNY

L'objet provient des éboulis de brique crue causés par l'effondrement du coin nord-est du temple de Soknopaios à Dimeh⁽¹⁾. Trouvé à mi-pente, il devait être déposé à l'étage supérieur de l'aile étroite qui flanquait de ce côté-là le noyau en pierre de l'édifice⁽²⁾ et il a échappé aux pillages officiels ou clandestins qui bouleversèrent le téménos du dieu-crocodile à la fin du siècle dernier⁽³⁾.

Les papyrus grecs enseignent que le temple de Dimeh a fonctionné jusqu'à la moitié du III^e s. p.C.⁽⁴⁾, date à laquelle cette lampe, pourtant vouée par sa fragilité et son peu de valeur à une vie éphémère, est bien antérieure. Plutôt qu'un objet égaré pendant deux ou trois siècles, c'était sans doute une modeste offrande qui dut à sa consécration de rester sur place, à l'instar de ces statues votives gréco-égyptiennes dont elle est à peu près contemporaine et qui sont les seules autres trouvailles anépigraphes dont on sache pertinemment qu'elles proviennent du temple de Dimeh⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Chez un particulier.

⁽²⁾ La structure singulière de ce temple mérite réflexion (je n'en connais que les descriptions succinctes de Lepsius, *Denkmäler*, Text II, 36-37 (1904) et Ahmed Kamal, *ASAE* 16, 183-84) : autour d'un « noyau » (et non pas seulement la « cella », Lepsius) en pierre de taille s'élèvent les pièces annexes et le mur périphérique en brique crue; une entrée est ménagée dans chacune des façades sud et nord de l'édifice, qui est ainsi entièrement traversé par une enfilade de portes (on pourra s'en rendre compte sur le plan de Lepsius, *o.c.*, Abt. I, pl. 52) : où et comment dans ces conditions était disposé le sanctuaire proprement dit? On notera pour l'anecdote que cette singulière porte de derrière est mentionnée dans un papyrus démotique de Dimeh où il est

question de « terminer le temple à la porte septentrionale » (*P. Ox. Griffith* 58, 153 ou 142 a.C.).

⁽³⁾ Le site de Dimeh (Soknopaiou Nèsos) n'a connu que des fouilles ponctuelles et sans suivi; quant au *téménos* du temple de Soknopaios, qui commandait toute la vie économique du bourg, il n'a jamais été scientifiquement fouillé. Pour plus de détails sur l'exploitation archéologique de ce site, voir A.E.R. Boak, *Soknopaiou Nesos* (University of Michigan Studies, Humanistic Series 39, 1935), p. vi.

⁽⁴⁾ D.H. Samuel, « Greeks and Romans at Soknopaiou Nesos », *Proc. of the XVI Int. Congr. of Papyrology*, 1981 = *ASP* 23, p. 391.

⁽⁵⁾ Commodément rassemblées in E. Bernand, *IG Fayoum* I, 77-80.

Si déconcertant que soit le thème iconographique, plusieurs indices de datation se laissent isoler :

— *La conception* : on sait que l'Egypte, avec l'Italie, s'est fait une spécialité des lampes « plastiques », *i.e.* affectant la forme d'une figurine. S'il en existe des exemples du III^e s. p.C., une date aussi basse est exclue ici; notre lampe appartient à la période de floraison de ce type, que les auteurs s'accordent à fixer entre le I^{er} s. a.C. et le début du I^{er} p.C.⁽¹⁾. Les autres critères que nous relèverons ne feront que confirmer cette évaluation, mais permettront difficilement de la resserrer.

— *Le bec* : mesurant 4,6 cm de la base de la palmette à l'extrême⁽²⁾, c'est le long bec des lampes hellénistiques tardives. Il s'élargit «en enclume» autour de l'orifice de combustion circulaire où la mèche est restée⁽³⁾; cette forme de l'embouchure, dite «en enclume» ou «en éventail», se répand parmi les lampes grecques à partir du II^e s. a.C. : occasionnelle ailleurs, c'est une constante des lampes cnidiennes du II^e-I^{er} s. a.C. La palmette au départ du bec est particulièrement fréquente sur les lampes dites d'Ephèse⁽⁴⁾, mais se rencontre sur d'autres types hellénistiques tardifs; à peu près contemporaine du bec en enclume, ce n'est pas un critère de datation plus pointu.

— *L'envers*, présentant un anneau de base et des bourrelets (ou bandelettes) qui soulignent les projections : l'anneau est ici prononcé et souligné en outre par deux sillons hâtivement gravés de part et d'autre; pour Broneer, l'anneau et l'absence de trou d'évent sont caractéristiques des lampes de cette période de transition de la lampe hellénistique à la lampe romaine, entre le I^{er} s. a.C. et le début du I^{er} s. p.C.⁽⁵⁾. Quant à ces bandelettes qui marquent souvent la base du bec sur la face supérieure, on a pu observer qu'elles sont typiques de la basse époque hellénistique et que

⁽¹⁾ En dernier lieu, D.M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps of the British Museum* (1975), 15, 242. Dans tous les catalogues que j'ai parcourus, je n'ai relevé que deux lampes plastiques attribuées à une date plus ancienne : Bailey, *o.c.*, Q 554 EA (fin II^a), qui, comme la nôtre, présente un anneau de base (ovale) et un long bec en enclume, et Cahn-Klaiber, n° 109 (voir *infra* n. 1, p. 127), fin II-I^a. On verra que l'armement du centaure n'autorise pas à mon sens une

datation aussi haute (voir ci-dessous p. 132).

⁽²⁾ Pour le reste, hauteur : 3,3 cm.; bec-tête : 10,7; pattes avant - queue : 7,5; largeur de l'embouchure «en enclume» : 2,7.

⁽³⁾ Traces de combustion très prononcées à l'extrême du bec.

⁽⁴⁾ Fin II^a - début I^a.

⁽⁵⁾ O. Broneer, *Corinth IV, 2. Terracotta Lamps* (1930), p. 68 et 71.

la combinaison de la palmette et de ces bandelettes est particulièrement prisée en Egypte⁽¹⁾.

C'est finalement l'argument iconographique qui emportera la conviction qu'il ne s'agit pas là d'un produit d'importation; notons déjà que la qualité du matériau ne s'oppose pas à ce que l'objet sorte d'un atelier fayoumique. C'est une fine pâte alluviale, comme l'indique à la cassure de la queue le cœur resté noir tandis qu'autour s'est produite une oxydation rosâtre; un engobe de même ton a été appliqué; il s'écaille aisément sur la face inférieure, moins soignée, laissant apparaître de petites surfaces charbonneuses. La face supérieure a reçu une couche supplémentaire plus pigmentée (qui déborde en une bande régulière par dessous), dont la nuance correspond exactement à la sienna brûlée des peintres et qui présente un aspect brillant peut-être à la suite d'un polissage (très fines rayures)⁽²⁾. La facture de l'ensemble évoque irrésistiblement la description que donne L.A. Shier de certaines lampes du Fayoum⁽³⁾: le pigment qui prendrait à la cuisson ce ton de sienna brûlée serait alors de l'ocre rouge.

S'il est donc bien de son pays et de son temps, l'objet trahit pour le reste une hardiesse exceptionnelle dans ce genre de production populaire, où la fantaisie ne se conçoit guère hors des sentiers battus. L'ovale dans lequel s'inscrivent les formes traditionnelles (mises à part les lampes à becs multiples) est ici malmené avec une indifférence à la symétrie qui crée un déséquilibre presque gênant: aucune des parties importantes de la figurine ne se trouve dans l'axe du bec et la plupart d'entre elles, tête, bras armé, trou de remplissage, queue, pattes postérieures, sont rejetées à sa gauche, seuls le bouclier et les pattes antérieures leur faisant pendant. A ce déséquilibre s'ajoute le fait que les trois lignes de force parallèles qui traversent cet axe (tête-bras armé, bouclier-trou de remplissage-queue, pattes avant-pattes arrière) ne lui sont même pas perpendiculaires si bien que les deux côtés du bec sont très inégaux. L'adjonction de celui-ci au sujet témoigne du même cynisme esthétique; on constate habituellement dans les lampes

⁽¹⁾ E.-M. Cahn-Klaiber, *Die antiken Tonlampen des Archäologischen Instituts der Universität Tübingen* (1977), p. 145. Je dois cette référence bibliographique à M.-Chr. Helmann, qui m'a utilement conseillée dans cette étude. Les bandelettes en relief ou en creux sur l'envers des lampes, peuvent être plus fréquentes en Egypte qu'ailleurs, n'apparaissent pas avant le I^e s. a.C. Elles sont courantes sur le type XV de Deneauve (*Lampes*

de Carthage, 1969), susceptible de présenter également un bec long en enclume avec palmette et un anneau de pied.

⁽²⁾ Je remercie P. Ballet d'avoir bien voulu répondre à mes questions concernant ces détails techniques.

⁽³⁾ *Terracotta Lamps from Karanis, Egypt* (1978), p. 6.

plastiques un souci d'intégrer cet élément au motif : un bec sortira d'une bouche, prolongera un menton ou, dans une lampe en forme de pied, la mèche émergera d'un orteil. Rien de tel ici : le bec est simplement plaqué sous le ventre de cheval. Rares enfin sont les lampes plastiques à joint horizontal (et non pas vertical) qui présentent une forme aussi complexe⁽¹⁾.

* * *

C'est néanmoins dans le choix et le traitement inhabituels du sujet que réside l'intérêt de cette lampe.

Lorsque les Grecs s'établissent en Egypte, cela fait longtemps que le centaure a affirmé son indépendance par rapport à sa mythologie originelle ; depuis la fin du V^e s. a.C., cet hôte des montagnes boisées de la Grèce septentrionale, incarnation de l'état sauvage dans sa brutalité ou dans sa sagesse naturelle (Chiron), a été attiré, par analogie avec le silène, dans le cercle de Dionysos⁽²⁾.

Ce n'est pas ici le lieu de faire un catalogue exhaustif des représentations de centaures dans l'Egypte gréco-romaine⁽³⁾ ; au reste, la rapide enquête à laquelle je me suis livrée permet de se faire provisoirement une idée qui, je l'espère, ne sera pas trop inexacte, de la fréquence avec laquelle le centaure apparaît selon les diverses catégories d'objets.

— Dans le domaine de la céramique, je n'en ai repéré que peu d'exemples. Trois médaillons de lampes romaines, d'ailleurs issues d'un moule identique, le présentent armé d'une branche dans son rôle de ravisseur⁽⁴⁾ ; un autre médaillon traite le combat des centaures et des Lapithes⁽⁵⁾ ; sur un fragment de vase, Héraklès chevauche un centaure musicien⁽⁶⁾. Toutes ces représentations se recommandent de la tradition mythologique véhiculée par la culture grecque ou des choix iconographiques plus récents qui se sont

⁽¹⁾ Ph. Bruneau, *Délos 26, Lampes* (1965), p. 149. Cependant, Perdrizet, *Terres cuites Fouquet*, n° 132 (Bès en pied, armé d'un glaive et d'un bouclier) ; Cahn-Klaiber, *o.c.*, n° 109 (scène érotique avec trois personnages).

⁽²⁾ B. Schiffler, *Die Typologie des Kentauren in der antiken Kunst vom 10. bis zum Ende des 4. Jhs. v. Chr.* (1976), 169.

⁽³⁾ Sur le centaure post-classique, qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique, voir les références bibliographiques réunies

par J. Van de Grift, *AJA* 88, 1984, 381, n. 23.

⁽⁴⁾ Perdrizet, *o.c.*, n° 282, pl. 18 ; Breccia, *Ann. Musée gréco-romain* 1931-32, p. 10-11, fig. 2 (nécropole romaine de Hadra, et non pas « achat au Fayoum » comme l'indique le Journal d'Entrée, inv. 23184) ; J.E. Musée gréco-romain d'Alexandrie, inv. 28995. En outre, *ibid.* inv. 28069 (pas de photographie), lampe avec représentation d'un centaure terrassant un adversaire.

⁽⁵⁾ L.A. Shier, *o.c.*, p. 41 (pas de photographie).

⁽⁶⁾ Perdrizet, *o.c.*, n° 268, pl. 71.

manifestés dès la fin du V^e s.⁽¹⁾; pour ce que j'en ai pu voir, le style est alexandrin et la contradiction anatomique du centaure traitée avec aisance, telle qu'elle a été définitivement résolue au VI^e s. a.C.⁽²⁾: les centaures à deux jambes humaines postérieurs à cette date sont exceptionnels et le fait d'une fantaisie d'artiste, non d'une maladresse.

— Sous Domitien, l'atelier monétaire d'Alexandrie frappe des bronzes au type de l'empereur sur un bige de centaures qui portent chacun une Nikè que l'un d'entre eux présente au triomphateur; le motif sera repris plusieurs fois sous Trajan⁽³⁾. Pour J. Vogt, cet avatar du triomphe impérial avec attelage de chevaux ou d'éléphants, suggère l'identification de l'empereur à Dionysos ou à Héraklès dompteur de centaures⁽⁴⁾.

— Je ne connais qu'un centaure de bronze, minuscule figurine qui, d'après la description qui en est faite, s'inscrit dans la veine hellénistique du centaure chevauché par un Amour⁽⁵⁾. C'est encore la toreutique et les pierres incisées qui sont, me semble-t-il, vu la clientèle à laquelle elles s'adressent, les productions les plus susceptibles d'accueillir la figure du centaure; ainsi les vases à boire sont pour elle un support idéal, et je me contenterai de renvoyer à Th. Schreiber, *Alexandrinische Toreutik* (1894), n°s 53 et 63. On notera cependant que l'origine exacte des produits de la toreutique dite alexandrine n'est pas toujours connue; le même problème se pose pour les intailles et les sceaux dont les motifs relèvent de la *koinè* hellénistico-romaine. Le doute au moins n'est pas permis en ce qui concerne la mention qui est faite, sur un morceau de suaire inscrit provenant du nome panopolite, d'empreintes à l'effigie d'« hippocentaurodaphins » qui scellaient la momie d'un certain Didymos (*P. Lugd. Bat.* 19, 30).

Le centaure poursuit donc en Egypte la carrière qui est la sienne dans le reste du monde gréco-romain depuis le IV^e s. a.C., oubliant ses origines au profit d'une interprétation dionysiaque et pastorale. Il ne sort pas de la sphère alexandrine où d'ailleurs les arts majeurs ne lui font guère de place; il accompagne plutôt le luxe de la table et de l'esprit : on ne s'étonnera pas de le rencontrer sur des gobelets à boire et d'en trouver mention chez Callimaque, Athénée et plus tard le mythologue érudit Nonnos de

⁽¹⁾ En même temps que le centaure, moins tributaire de sa légende, devient un suivant de Dionysos, ses traits changent; il perd sa laideur et sa bestialité, s'embourgeoise : le type de la centauresse et des enfants-centaures apparaît alors (B. Schiffler, *o.c.*, 166-69).

⁽²⁾ *O.c.*, 166.

⁽³⁾ A. Geissen, *Katalog alexandrinischer Kaiser-*

münzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln (1974), n°s 406, 494, 533, 620, 730, 731.

⁽⁴⁾ *Die Alexandrinischen Münzen* (1923), p. 54.

⁽⁵⁾ G. Roeder - A. Ippel, *Die Denkmäler des Pelizaeus-Museums zu Hildesheim* (1921), n° 2332 (sans photographie).

Panopolis, qui compose justement ses *Dionysiaques* à Alexandrie. C'est finalement par le canal de l'alexandrinisme que le centaure, avec d'autres créatures mythologiques, entre dans l'art copte, à propos duquel on a souvent remarqué qu'il empruntait ses thèmes décoratifs à la culture de la capitale plutôt qu'à celle de la *chôra*⁽¹⁾, où je n'en vois d'autres traces que deux attestations de l'anthroponyme *Kentauros*⁽²⁾ et la présente lampe : encore est-ce sous un déguisement qu'il a pu trouver place dans la foule monotone des figurines populaires.

* * *

La tradition qui attribuait au centaure des armes non pas manufacturées mais « naturelles » et qui avait résolu depuis des siècles le problème de la transition du tronc humain au corps de cheval n'a visiblement pas touché le coroplathe. Il tâtonne, hésite : ce sont les cuisses écartées de ces Harpocrates chevauchant un bétail en amazone ; mais ces cuisses représentées de face se prolongent monstrueusement en jambes de cheval bondissant de profil⁽³⁾. Du jeune dieu, notre centaure a aussi la chlamyde et l'anatomie enfantine (épaules droites, ventre ballonné), peut-être aussi les armes⁽⁴⁾. Ce geste de brandir un

⁽¹⁾ Les êtres mythologiques ont aussi prêté leurs traits au diable dans la littérature édifiante du temps. Voir Keimer, qui évoque justement, à propos de « l'horreur des Egyptiens pour les démons du désert », un texte syriaque relatant la rencontre dans la région thébaine de Saint Antoine avec un centaure puis un satyre, sur l'origine desquels l'ermite ne se méprend pas : « Malédiction sur Alexandre! Malheur à la cité des païens où se réunissent tous les diables de la création» (*BId'E* 26, 1944, 141-42; je remercie G. Husson pour cette référence). Cette dépendance des expressions culturelles coptes à l'égard d'Alexandrie est à prendre en compte dans le débat relatif aux véritables convictions religieuses de Nonnos.

⁽²⁾ *P. Oxy.* 249 (80¹⁰); *SB* 12018 (Fayoum, 57/58¹⁰), où le fils de *Kentauros* s'appelle *Héraklas*, allusion sans aucun doute aux nombreux débâcles d'Héraklès avec des centaures.

⁽³⁾ La ressemblance avec Weber, *Terrakotten* n°s 94-95, pl. 8 (pourtant plus tardifs : ca 200¹⁰ d'après H. Philipp, *sub* n° 38) est frappante.

La torsion du tronc et des jambes infligée à notre centaure, de même que la façon malcommode dont ces Harpocrates montent un bétail, est attribuable à la tendance à la frontalité qu'H. Philipp souligne dans les terres cuites gréco-égyptiennes (*Terrakoten aus Ägypten im ägyptischen Museum Berlin*, 1972, p. 13); la gêne entraînée par cette tradition de la coroplastique populaire est particulièrement criante dans certaines représentations de cavaliers (e.g. J.W. Hayes, *Roman Pottery in the Royal Ontario Museum*, 1976, n° 178; l'éd. envisage pour ce Bès cavalier une date aussi haute que le II^e s. p.C. Cependant, cf. *infra* p. 132).

⁽⁴⁾ Les Harpocrates armés ne sont pas nombreux. Perdrizet, *o.c.*, n° 111, est un Harpocrate fantassin, armé d'une cuirasse, d'un bouclier carré et d'un glaive. Perdrizet signale une variante de la même figurine avec un petit bouclier rond, ce qui n'est pas sans intérêt pour notre discussion sur la valeur du bouclier comme critère de datation (*infra*). L'enfant cavalier armé d'un glaive

glaive au-dessus de la tête tout en se protégeant d'un bouclier souvent rond est cependant plutôt caractéristique de Bès, d'Arès et de certaines Athéna-Neith⁽¹⁾.

La constance avec laquelle le glaive est choisi comme attribut de ces divinités guerrières plaide en faveur d'une postériorité à l'installation de soldats romains en Egypte, postériorité qui ne fait aucun doute pour ce qui est de la plupart des figurines auxquelles je me suis référée par comparaison mais qui n'est pas certaine dans le cas qui nous occupe. Comme l'observait en effet W.W. Tarn, le monde hellénistique est le domaine de la lance ou du javelot, le monde romain, qui a privilégié le corps à corps, celui de l'épée⁽²⁾. Il convient néanmoins de remarquer que le glaive des figures apotropaïques est aussi la version tardive d'une vieille imagerie égyptienne : il suffit de voir certaines stèles d'époque impériale sur lesquelles Bès est associé au sphinx Toutou pour comprendre que l'épée brandie par le premier équivaut aux *couteaux* que le second tient à chaque patte⁽³⁾. Il existe du reste des représentations plus anciennes où Bès brandit (sans bouclier) un ou deux de ces couteaux dont étaient armés les démons prophylactiques ou infernaux « destructeurs de l'Ennemi »⁽⁴⁾ —. Ces considérations n'interdisent pas de voir

et d'un bouclier carré que publie F. Dunand (*Religion populaire en Egypte romaine*, EPRO 76, n° 242) est un Harpocrate laïcisé, comme le suggère l'existence de figurines analogues où les signes distinctifs de ce dieu ne sont pas omis (e.g., n° 241). L'Eros armé publié par Breccia (*Monuments de l'Egypte gréco-romaine* II, 2, n° 21) est de la même veine : vêtu de la chlamyde, il tient un bouclier rond et un glaive (qu'il ne brandit pas).

(1) Le visage du centaure, camus et, sinon grimacant, crispé par l'effort et l'intention apotropaïque, n'est ni celui de Bès, ni celui d'Harpocrate; il évoque plutôt certains pygmées (e.g. Perdrizet, o.c., n° 360), qui sont parfois des hypostases bouffonnes d'Harpocrate ...

(2) *Hellenistic Military and Naval Developments* (1930), 12 : « The national weapon both of old Greece and Macedonia was the spear (...) the sword, for example, plays a very minor part in Hellenistic fighting, and the history of the sword belongs to the west, to the Celts, to Spain, to Rome ».

(3) Un relief très éclairant à ce sujet, puisque et Bès et Toutou y sont ainsi armés, se trouve au musée Allard Pierson à Amsterdam (reproduction dans *Phœnix* 32 1, 1986, p. 85). Sur ces monuments associant Bès et Toutou, Sauneron, *JNES* 19, 269-87.

(4) *LdÄ*, s.v. *Bes*. Les Bès militaires semblent bien être romains, mais c'est à tort que Breccia écrit que les figures plus anciennes de ce dieu sont sans armes (*Monuments de l'Egypte gréco-romaine* II, 1, p. 56) : pour l'époque ptolémaïque, voir par exemple Daressy, *CGC, Statues de divinités*, 38709 (pl. 40), statue d'un Bès brandissant un couteau (et non une feuille de plantain!); les « nervures longitudinales » qui ont trompé l'auteur se retrouvent sur les épées des terres cuites romaines et me semblent être une convention dans la représentation des armes blanches. Plus ancien est ce bas-relief d'un naos au cartouche de Nectanebo I figurant un Bès-Sopdu ailé qui tient au bout de chacun de ses deux bras tendus un court et fin couteau (Brugsch, *Thesaurus* 792).

dans l'arme de nos figurines en terre cuite une épée *romaine* car la présence du bouclier suggère une « militarisation » du sujet peut-être destinée à satisfaire une importante clientèle de soldats : on rencontre souvent cet argument à propos des Harpocrates ou des Bès cavaliers⁽¹⁾, mais je crois qu'il peut s'appliquer aux dieux fantassins (de toute façon, notre centaure s'inscrit aisément dans la série des cavaliers divins).

La forme même de ce petit bouclier rond n'apportera guère d'informations supplémentaires. Il s'agit paradoxalement d'un bouclier grec, la *pelta* : à l'époque où elle prend pied en Egypte, l'armée romaine a renoncé depuis plusieurs siècles aux boucliers ronds, qui ne reparaîtront qu'au Bas-Empire⁽²⁾. Cela n'implique pas que notre lampe soit antérieure à la période impériale : tant de Bès et d'Athéna romains arborent la *pelta*⁽³⁾; surtout, je ne connais pas de représentation de ces dieux militarisés qui soit attribuée à l'époque ptolémaïque (sauf exception : cf. *supra* n. 3 p. 130).

Cette lampe me paraît donc remonter aux premiers temps de l'occupation romaine. Son intérêt tient au choix d'un sujet alexandrin par un artisan⁽⁴⁾ dont la technique naïve, mais non dépourvue de finesse, révèle qu'il est resté en marge de l'alexandrinisme. Malgré sa fantaisie, il a sacrifié aux stéréotypes de son temps⁽⁵⁾ et transformé le fade centaure hellénistique en *apotropaion*. L'attribution des caractères de Bès ou d'Harpocrate à une autre créature n'a rien d'étonnant : en Egypte, certaines figures du panthéon populaire dont les liens avec une théologie ou une mythologie sont bien

⁽¹⁾ E.g. F. Dunand, *o.c.*, p. 82.

⁽²⁾ P. Couissin, *Les Armes romaines* (1926), § 235.

⁽³⁾ Les figurines tardives me paraissent toutefois pourvues de boucliers aux formes plus variées qu'au début de l'empire, comme si la convention du *clipeus* cédait le pas à un certain réalisme. On a vu les deux options en concurrence avec l'Harpocrate fantassin (cf. n. 4 p. 130) qui tient le *scutum* rectangulaire du légionnaire, et son homologue à bouclier rond (*Oriens Christianus* 1911, 93). Quant à l'enfant cavalier (n. 4 p. 130), il porte par erreur le bouclier des légionnaires alors que celui des cavaliers romains de l'époque était ovale. C'est d'autre part parce que beaucoup de dieux fantassins sont munis de ce bouclier rond, de loin le plus fréquent dans les infantries helléniques, moins utilisé par les cava-

leries, que je l'interprète plutôt comme la *pelta* grecque, tout en admettant que dans le cas du centaure il peut représenter la *parma* qui était encore alors le bouclier de parade (non de combat) de la cavalerie romaine (Couissin, *o.c.*, p. 143).

⁽⁴⁾ On regrette que l'artisan n'ait pas laissé sa signature, mais les lampes égyptiennes de type grec ne portent pas de marque de fabricant (F.W. Robins, « Graeco-Roman Lamps from Egypt », *JEA* 25, 48).

⁽⁵⁾ Remarquons que les pièces qui m'ont fourni des éléments de comparaison sont généralement postérieures à cette lampe : F. Dunand estime ainsi que les Harpocrates cavaliers ne sont « sûrement pas antérieurs au II^e voire au III^e s. » (*o.c.*, p. 81). Notre centaure serait-il un précurseur ?

lâches échangent aisément leurs traits entre elles, et le centaure tardif, avons-nous observé, n'est pas moins disponible⁽¹⁾.

On ne s'étonnera pas enfin qu'un des rares centaures égyptiens provienne d'un temple du culte indigène et d'un village particulièrement peu hellénisé (D.H. Samuel a démontré par l'onomastique que pratiquement aucun Grec ni Romain ne s'était établi à Dimeh, ce qu'elle impute à l'absence de terres exploitables dans la mouvance du village)⁽²⁾. L'abondance des papyrus grecs livrés par le site, le style bâtarde de ces statues que nous avons évoquées prouvent assez que l'hellénisme arrivait malgré tout jusque là; j'imagine d'ailleurs volontiers que le temple de Soknopaios, dans son isolement pittoresque sur la rive nord du lac, était un pôle d'attraction pour le reste du Fayoum.

Le Caire, 23 octobre 1986

⁽¹⁾ Sur la confusion bien connue de Bès et d'Harpocrate, voir par exemple Kaufmann, *Ägyptische Terrakoten* (1913), 70. La dégénérescence de ces figures est marquée par le même phénomène de féminisation, avec la création des types de Besit et de la centauresse.

⁽²⁾ O.c., 400-401. Cet article de D.H. Samuel

met en lumière l'originalité de Soknopaiou Nèsos, « astonishingly unaffected by the Roman occupation of Egypt, and only peripherally affected by its previous hellenization », dans un Fayoum profondément hellénisé et accueillant de nombreux colons romains (p. 390).



A



B